



Networks of Centres of Excellence of Canada
Réseaux de centres d'excellence du Canada

Secrétariat des RCE ***Programmes 2007***

Juillet 2007

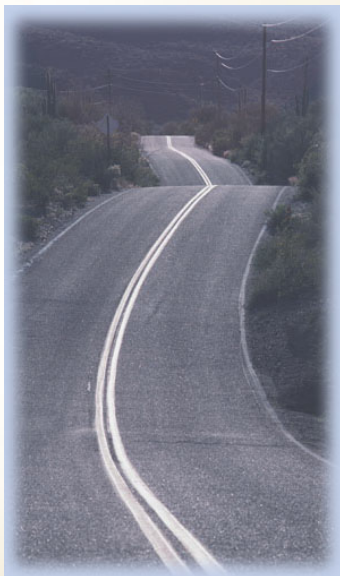
Jean-Claude Gavrel, Directeur

**Les RCE sont une initiative conjointe d'Industrie
Canada, du CRSNG, du CRSH et des IRSC.**

Canada 



Ordre du jour



- Survol des RCE
- Stratégie de S et T 2007
- Nouveaux programmes des RCE
- Concours des lettres d'intention (LI) CECR
- Questions et réponses



Programme créé en 1989

La mission des RCE:

« *Mobiliser* les talents de recherche du Canada dans les secteurs *universitaire, public et privé* et les mettre à l'oeuvre pour *développer l'économie et améliorer la qualité de vie des Canadiens.* »

Canada

 Industry
Canada

Industrie
Canada

 Health
Canada

Santé
Canada

RCE

**Com. Direction
Présidents &
Sous-Ministre**

**Direction
Personnel de
prog. et comm.**


CIHR IRSC

**Comités
internationaux
d'évaluation
par les pairs**

 **NSERC
CRSNG**

**SSHRC
CRSH**

 ... 21 RCE avec CA indépendant ... 



Envergure des RCE

- 21 Réseaux opérants en instituts virtuels
 - 3 en ICT, 3 en génie et design
 - 3 en ressources naturelles et environnement
 - 7 en santé et bio., 5 en société et dév. humain
- Mobilisent environ 7 000 personnes
 - Plus de 1 600 professeurs et chercheurs universitaires
 - Plus de 400 compagnies et partenaires
 - Plus de 5 000 associés de recherche et étudiants
- Regroupent plus de 1 200 organismes canadiens
 - 110 universités et hôpitaux
 - 190+ agences gouvernementales (fédérales et provinciales)
 - 900+ compagnies et autres
- Approximativement 300 partenaires internationaux
- Les RCE sont financés pendant 2 cycles de 7 ans

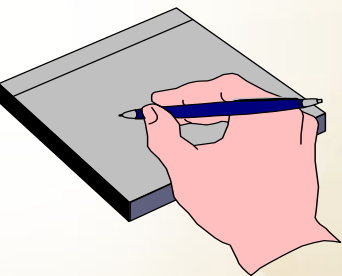
82M \$ gouv.
contrepartie
équivalente
des
partenaires





Plus de **27 000 publications** revues par les pairs

Plus de **2 300 étudiants** formés en recherche et innovation chaque année



Environ **320 brevets** émis ou en instance

Environ **540 licenses** émises ou en négociation

70 nouvelles compagnies

De nombreux résultats de recherches appliqués à de nouvelles politiques ou pratiques





Exemples d'entrepreneuriat aux RCE

- Clause des RCE concernant l'avantage pour le Canada et la commercialisation de la PI
- Gestion de recherche collaborative par consortia (1989) :
 - Réseaux IRIS (Precarn) et de Pâtes et Papier (Paprican)
- Programmes de démonstration de principes:
 - TGAP d'IRIS(1995), et TEN de l'ICIP
- Partenariat fédéral-provincial-autochtone-industriel pour la gestion durable des forêts: GDF (1998)
- Modèles novateurs pour la formation en entrepreneurship
 - Formation en PI du RCRB (2000)
 - Les stages en Ret D industrielle de MITACS en partenariat avec les provinces (2004)



Les trois composantes de la stratégie fédérale en S et T

- **Avantage entrepreneurial**
 - Créer un environnement d'affaires concurrentiel et dynamique.
 - Chercher à former des partenariats public-privé de recherche et de commercialisation.
 - Augmenter l'impact des programmes fédéraux d'aide à la R-D des entreprises.
- **Avantage du savoir**
 - Axer la stratégie sur la recherche d'intérêt national.
 - Maintenir notre leadership au sein du G7 relativement à la R-D du secteur public.
 - Optimiser les ressources, la responsabilisation et la réactivité des trois conseils subventionnaires.
 - Explorer de nouvelles approches pour les activités de S et T fédérales.
- **Avantage humain**
 - Améliorer les possibilités des diplômés en sciences et technologie.
 - Accroître l'offre de diplômés en S et T hautement qualifiés et branchés sur le monde.
 - Susciter l'enthousiasme des Canadiens à l'égard des sciences et de la technologie.



Budget 2007 et le Secrétariat des RCE:

- Partenariats public-privé en R et C
(Avantage entrepreneurial)
 - Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) (165 M \$ en 07-08; 30M \$ au-delà)
 - RCE dirigés par les entreprises (RCE-E) (11 M \$ débutant en 08-09)
 - Conseil aviseur du secteur privé (CASP) pour les CECR et RCE-E
- Offrir des opportunités pour les diplômés en S et T
(Avantage humain)
 - Programme de stages industriels en R et D (4,5 M \$ sur 2 ans)
 - Objectifs d'appuyer éventuellement 1 000 stages



Une gamme de programmes « RCE »

- **« RCE classique » (82,4 M \$ par année)**
 - Partenariats dirigés par la recherche avec objectifs à long terme
 - 2 X 7 ans; financement pour la R., l'admin., et la valorisation
- **CECR (165 M \$ sur 3-5 ans)**
 - Partenariats public-privé pour la recherche et la commercialisation
 - 5 ans, renouvelables sous conditions
 - Financement pour l'exploitation et la commercialisation (50%-75%)
- **RCE-E (11 M \$, 1^{ère} année)**
 - Partenariats dirigés par les besoins du secteur privé
 - 4 ans pour la 1^{ère} phase; financement pour la R., l'admin. et la valo.
- **Stages en R-D industrielle (4,5 M \$ sur 2 ans)**
 - Stages de R-D pour diplômés et post-doc en secteur privé
 - Coût partagés @ 50% - Gérés par des RCE ou autres



Calendrier des nouveaux programmes

- Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR):
 - 1^{er} concours maintenant en cours pour financement d'ici le 31 mars 2008
- Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises (RCE-E)
 - Concours annoncé à l'automne 2007 pour financement automne 2008
- Prochain concours « RCE classique » (en développement)
 - (concours pour quatre renouvellements et deux de mi-parcours actuellement en cours)
 - Évaluation du programme et comité aviseur international (automne '07)
 - Concours probablement annoncé en automne-hiver 2007
 - Financement automne 2008 jusqu'à 3 réseaux
- Stages en R-D industrielle
 - 1^{er} concours automne 2007 pour financement hiver 2007



Éléments à considérer

- Le secrétariat des RCE gère ces programmes pour Industrie Canada, le CRSNG, le CRSH et les IRSC.
- Les programmes visent les applications et les secteurs et non pas les disciplines – multidisciplinaire.
- Le gouvernement a identifié 4 priorités pour les CECR et les RCE-E:
 - Énergie, environnement, TIC et santé.
- Les RCE ont 18 ans d'expérience en gouvernance et meilleures pratiques en formation de PHQ et en valorisation.



Le programme des CECR

- « Pour créer des centres en commercialisation et en recherches reconnus mondialement »
- « Pour maximiser les bénéfices des investissements du Gouvernement en R-D »
- « Pour encourager le secteur privé à augmenter ses investissements en S et T. »
- Doit être dans l'un des domaines prioritaires :
 - Ressources naturelles et énergie; sciences et technologies environnementales, technologies de l'information et des communications, sciences et technologies de la santé et de la vie



Que veut dire « excellence de calibre mondial »

- Reconnue par les pairs internationaux.
- Attirer et retenir des chercheurs, étudiants, post docs et gens d'affaires très talentueux.
- Attirer des investissements de sources diverses y compris des fonds étrangers.
- Susciter l'émerveillement pour son caractère exceptionnel (wow).



Que veut-on dire par commercialisation?

- Créer, faire croître et maintenir au Canada des entreprises capables de percer sur de nouveaux marchés avec des produits novateurs;
- Accélérer la commercialisation de nouveaux produits, services et technologies de pointe dans des domaines prioritaires et apporter un avantage concurrentiel au Canada.



Le processus de concours

- Évaluation à deux étapes, impliquant un comité aviseur du secteur privé (CASP), des comités de pair, et des avis des provinces, des agences subventionnaires et des ministères à vocation scientifique (MVS).
- Étape 1: Lettre d'intention (LI)
 - Revues par le secrétariat pour conformité
 - Revues par le CASP pour recommandation au comité de direction - Présidents des agences subventionnaires, sous-ministre IC et président de la FCI (non votant).



Procéssus de concours – Étape 2

- Les candidats dont les LI seront retenues par le comité de direction seront invités à soumettre des demandes complètes qui seront évaluées comme suit :
 - LI communiquées aux provinces, agences subventionnaires et MVS pour commentaires et priorités.
 - Comités expert (CE) formés pour chaque demande effectueront une visite des lieux.
 - Demandes et rapports des CE présentés au CASP qui élabore ses recommandations présentées au comité de direction.
 - Le comité de direction prend la décision finale et présente au gouvernement les Centres qui seront financés.



Les critères d'évaluation CECR

- **(1) Avantages pour le Canada**

- Questions de haute priorité pour le pays
- Retombées importantes au niveau économique, social, santé ou l'environnement
- Envergure mondiale du centre
- Force des collaborations domestiques et des retombées
- Optimisation des ressources

En ce qui concerne les activités de commercialisation :

- Création, croissance et rétention de compagnies au Canada
- Accélération de technologies, de produits et de service de pointe



Les critères d'évaluation des CECR

- **(2) Antécédent et potentiel des candidats**
 - Réalisations et capacité à contribuer aux programmes du centre.
 - Capacité de former et de retenir au Canada des chercheurs novateurs et de calibre international pour les secteurs privé et public.
 - Probabilité d'attirer des chercheurs internationaux de plus haut calibre.
 - Capacité d'attirer des investissements.



Les critères d'évaluation des CECR

- **(3) Forces du plan d'affaires**
 - Excellence, focalisation et cohérence du programme.
 - Étendue du partenariat avec les secteurs public et privé.
 - Efficacité du plan de gestion et de valorisation de la PI.
 - Probabilité d'atteindre le niveau d'autonomie et de productivité attendu.
 - Qualité de la gouvernance et de la gestion.
 - Imputabilité et qualité des mécanismes de prise de décision financière.



Contenu de la LI

- Lettre de l'Institution hôte (ou centre) 1-2P
- Formulaire de demande 1P
- Proposition de la LI
 - Énoncé des avantages pour le Canada du centre: vision, buts et objectifs 3P
 - Information pour évaluer les réalisations et le potentiel des dirigeants du centre. 5P
 - Plan d'affaires pour le centre: programme, partenariats, PI, commercialisation et gestion. 5P
- Formulaire de budget 1P

Note: Budget peut être présenté pour une période de 3 à 5 ans





Lettres d'appui

- Pas de limite sur le nombre de lettres, MAIS:
 - Maximum 2 pages par lettre
 - Prendre en considération qualité stratégique vs quantité
- Doit inclure des lettres des partenaires financiers :
 - Si le centre reçoit actuellement un appui gouvernemental, une lettre de l'agence spécifiant les termes de l'appui
 - Si le centre a soumis une demande de financement gouvernementale, une lettre de l'agence indiquant que la demande est en évaluation et une indication de la date de prise de décision
 - Pour les appuis industriels, une lettre indiquant le niveau d'intérêt, une indication des montants considérés et toute condition pouvant affecter la décision du partenaire



Calendrier du Concours des CECR

- Lancement du concours 26 juin 07
- Date limite de dépôt de la LI 20 août
- Évaluation CASP-comité de direction 11 sept
- Invitation étape 2 14 sept
- Date limite demande complète 31 oct
- Visites comités experts 7-16 nov
- Décision CASP – comité direction 1 déc
- Financement et ententes confirmés 31 mars '08



www.**NCE**
RCE.gc.ca

Questions?



Networks of Centres
of Excellence of Canada

Réseaux de centres
d'excellence du Canada

Canada 

